

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 180-2017
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2017.RRGR.523

Déposée le: 03.09.2017

Motion de groupe: Oui
Motion de commission: Non
Déposée par: Les Verts (Boss, Saxeten) (porte-parole)
Les Verts (de Meuron, Thun)
Cosignataires: 10

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Non 07.09.2017

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'économie publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Le tourisme durable à l'heure du changement climatique

Le Conseil-exécutif est chargé des mandats suivants :

1. initier un programme d'impulsion pour le développement d'un tourisme durable et garantir un soutien spécialisé (haute école, Direction de l'économie publique, etc.)
2. garantir le soutien financier nécessaire au lancement d'un programme d'impulsion
3. veiller à ce que soient garantis les moyens nécessaires (Fonds du tourisme, fonds publics, NPR) au financement et à la mise en œuvre des projets dans le cadre du programme d'impulsion.

Développement :

Les destinations, en particulier dans l'Oberland bernois, sont tributaires du bon fonctionnement du tourisme. Les marques et destinations, leurs offres, les prestataires de services, l'agriculture et le paysage sont coordonnés et génèrent la création de valeur à proprement parler dans l'Oberland bernois.

Face au dérèglement climatique, il nous faut relever les défis qui se manifestent d'ores et déjà dans le domaine du tourisme. Nous devons autant que possible conserver le paysage, qui est « notre capital » pour un tourisme florissant.

Le réchauffement climatique a pour conséquences insidieuses l'accroissement des dangers naturels avec des événements extrêmes, la fonte massive des glaciers, le recul du permafrost, la transformation des réserves d'eau, la remise en question de la couverture neigeuse (quantité et hauteur) et l'altération de la biodiversité.

L'industrie du tourisme est elle aussi responsable des émissions de gaz à effet de serre :

Suisse Tourisme a reconnu le problème et l'organisation s'est engagée, dans une charte du développement durable du tourisme suisse, à entreprendre des activités concrètes visant un tourisme durable. Interlaken Tourismus s'associe activement à la mise en œuvre de la charte. Le développement durable est une composante de tous les documents stratégiques de cette organisation. Compte tenu des mesures concrètes qu'elle énonce, la charte de développement durable n'est pas une parole en l'air.

« Interlaken Tourismus se fournit en électricité 100% certifiée courant vert. Interlaken a également pris part au développement avec la Haute école de Lucerne d'un système de gestion de la durabilité pour la destination et soutient financièrement le « prix des paysages culturels » (Kulturlandschaftspreis) décerné chaque année. »

(L'idée d'un Landschaftsfranken (franc paysager) est en discussion depuis la remise du prix de 2014. Une nouvelle variante, qu'il paraît possible de mettre en œuvre dans la région, serait de prélever un centime paysager (1,5 à 5 centimes) par visiteur dans le cadre de la taxe de séjour. Les montants ainsi obtenus pourraient permettre au fonds pour le paysage de la région de cofinancer ou d'alimenter quelques projets d'entretien des paysages).

Ce sont là de bonnes pistes : elles vont dans la bonne direction et s'attaquent de front à la problématique. Elles doivent être soutenues et déployées dans un programme d'impulsion et transposées en mesures. Les chances et les risques à l'intérieur de l'espace alpin doivent être mis en évidence dans une approche suprarégionale.

La loi sur le développement du tourisme y engage le canton à l'article 1, alinéa 2 : « Il vise un développement durable pour lui-même et ses régions ». Il faut donc agir.

La demande formulée dans la présente motion doit être comprise comme une chance dans la lutte active contre les effets du dérèglement climatique pour que l'importance économique considérable du tourisme et des régions/destinations soit prise en compte.

Motivation de l'urgence : le changement des conditions climatiques ne nous attend pas !

Destinataire

- Grand Conseil